

## Atelier « INFORMER / S'INFORMER »

Présentation de projets :

- Portail CToutNet, par **Loïc Bourdin**, CLEMI Versailles
- « Le blog des présidentielles des 15-25 ans », par **Pascal Famery**, CLEMI Paris
- « Bienvenue en Mélusie », par **Arnaud Stinès**, Rur'Art, Venours (86)
- Le CALIF - Certificat d'aptitude à la recherche d'information fiable sur Internet, par **Claire Lassagne**, CRIJ Toulouse

Modérateurs : **Gérard Colavecchio** et **Evelyne Bévort** – CLEMI national

### L'éducation aux médias : une nécessité

Le décret du 11 juillet 2006 relatif au « Socle commun de connaissances et de compétences » modifie considérablement tout ce qu'il est indispensable de maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire : « *Deux autres domaines ne font pas encore l'objet d'une attention suffisante au sein de l'institution scolaire : il s'agit, d'une part, des compétences sociales et civiques et, d'autre part, de l'autonomie et de l'initiative des élèves.* »<sup>1</sup>

Comme le rappelle Loïc Bourdin, conseiller TICE au CLEMI de Versailles, l'éducation aux médias y apparaît clairement dans les piliers 4 et 6 :

- 4 - « Les élèves doivent maîtriser les bases des techniques de l'information et de la communication. »
- 6 – « Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place dans la société. »<sup>2</sup>

### Le rôle de l'éducation nationale

#### Le portail CToutNet à Versailles (78), pour une pratique citoyenne des médias

CToutNet est un site de ressources en accès libre destiné à accompagner les élèves vers un usage citoyen de l'Internet et des nouveaux médias. Pour les enseignants, il met à disposition un kit matériel, contenant un DVD, des affiches et des plaquettes d'information afin de « *impulser le débat en classe.* » Diffusé dans les CRDP, son coût est de 30 euros et il cible un public âgé de 12 à 16 ans.

CToutNet est une initiative du CLEMI et du CRDP de l'académie de Versailles. « Pourquoi pas dans les 29 autres académies ? » s'interroge la salle.

Le Centre de liaison de l'enseignement et les médias d'information (CLEMI) est l'antenne du ministère de l'éducation nationale chargée d'éduquer aux médias et aux nouveaux médias élèves et enseignants dans l'ensemble du système éducatif. Il a pour mission d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias à travers des partenariats constants entre enseignants et professionnels de l'information. « *Dans chacune des 30 académies un coordonnateur est présent et gère son portail personnalisé* », précise Gérard Colavecchio (CLEMI national).

Même si la mise en œuvre d'outils libres, de licences communes permettent de partager l'information, de la construire en ligne, en donnant libre accès au code source de l'ensemble des documents et des logiciels, Ctoutnet soulève la question de la cohérence au niveau national de la politique d'éducation aux médias.

<sup>1</sup> Décret du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences, consulté en juin 2009, [www.media.education.gouv.fr/file/46/7/5467.pdf](http://www.media.education.gouv.fr/file/46/7/5467.pdf)

<sup>2</sup> Id. op. cit.

« Dans la pratique, les établissements font souvent venir un prestataire extérieur », indique Loïc Bourdin. « Cela pose deux problèmes. D'une part, l'enseignement est ponctuel, en étant limité à 2 heures par semaine, alors que l'éducation aux médias doit se faire sur le long terme. D'autre part, le discours est souvent dissuasif, parfois alarmiste, fondé sur la peur. »

### Une action hétérogène

Il existe heureusement des exceptions. Au niveau associatif, « [Fréquences écoles](#) » par exemple revendique la formation de personnel éducatif à la méthodologie de projets d'éducation aux médias. « En associant le professeur à ses ateliers », le but est de « construire un partenariat sur le long terme. »<sup>3</sup>

A l'échelon régional, les structures dédiées à la jeunesse y contribuent elles aussi. « Internet a révolutionné le métier d'informateur documentaliste jeunesse », observe Catherine Deguilhem, directrice du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) de Montpellier. « Depuis 3 ans, nous proposons un accompagnement au B2i. » Cette formation permet à une catégorie de public de s'initier aux bonnes pratiques sur Internet de façon « libre et totalement anonyme ». « Une coopération est possible entre les établissements scolaires et le réseau information jeunesse, notamment au niveau du collège. »

Le CRIJ Toulouse a mis en place le [CALIF](#), « Certificat d'aptitude à la recherche d'information fiable sur Internet »<sup>4</sup>. Cette initiative locale, en partenariat avec le Conseil régional Midi-Pyrénées, et avec l'aide des cyberbases, est née d'un constat en 2005. « Les jeunes avaient des difficultés à vérifier l'information sur Internet. On a donc voulu leur donner de l'autonomie en mettant à leur disposition des ressources et des moyens », explique Claire Lassagne, webmestre. Gratuit, accessible à tout public, ce module d'accompagnement d'une durée de 2h00 permet d'améliorer les compétences en matière de recherche d'information et d'attitude critique vis-à-vis de l'information trouvée. « On a beaucoup de mal à capter les 16-25 ans. » D'une manière générale, « les jeunes ne veulent pas reconnaître qu'ils ont des difficultés dans la recherche d'informations. Les jeunes que nous recevons sont essentiellement des jeunes en difficulté que nous envoient les missions locales. » Claire Lassagne précise que « 30 structures régionales ont la capacité d'accueillir les jeunes pour passer ce certificat. »

**CRIJ Toulouse (31),  
un certificat  
d'aptitude à la  
recherche  
d'informations pour  
mettre les jeunes en  
confiance**

### « Un environnement numérique de l'établissement scolaire »

Si aujourd'hui les points information jeunesse sont équipés d'espaces multimédias, il n'en est pas de même dans l'éducation nationale. Le plan [France numérique 2012](#) note qu'« au niveau de l'enseignement primaire, le taux d'équipement en France est beaucoup plus faible que la moyenne européenne : 8 ordinateurs pour 100 élèves. » Pour développer l'usage des classes numériques dans le primaire, le premier levier de ce plan est de « prolonger l'effort d'équipement des établissements », « le plus souvent en partenariat avec les collectivités locales. »<sup>5</sup>

Parmi les autres leviers souhaités, citons encore la « création et l'installation de 400 cyberbases dans les écoles primaires sur cinq ans. »<sup>6</sup>

<sup>3</sup> Fréquence écoles a obtenu son agrément académique pour intervenir dans les classes. Source : <http://www.frequence-ecoles.org>, consulté en juin 2009.

<sup>4</sup> <http://www.crij.org/images/documents/fiches/web/4.83.pdf>

<sup>5</sup> « Objectif : parvenir à un ordinateur pour 10 écoliers en moyenne d'ici à 2010. » Source : Plan France numérique 2012, Action n°92 : Prolonger l'effort d'équipement des établissements pour développer les usages numériques, consulté en juin 2009,

[http://francenumerique2012.fr/html/france\\_2012.html](http://francenumerique2012.fr/html/france_2012.html)

<sup>6</sup> id. op. cit.

Dans le second degré, « des initiatives sont lancées, qui traduisent une volonté commune (de l'État et des collectivités territoriales) de développer un environnement numérique de l'établissement scolaire dans un objectif de généralisation. Cette dynamique se développe à partir d'engagements d'une communauté de porteurs de projets, réunissant des collectivités (CR et CG) et des académies avec le soutien constant d'une cellule nationale d'animation (SDTICE et la Caisse des dépôts et consignations). »<sup>7</sup>

## L'action en milieu rural

### Rur'Art à Venours (86), la formation aux pratiques numériques par l'information de proximité

Rur'Art s'inscrit dans cette logique de « généralisation numérique ». Situé en pays mélusin, ce lycée d'enseignement agricole, devenu centre d'art contemporain en 1995, puis réseau régional d'action culturelle en 2009, a répondu à un appel à projets du ministère de la jeunesse et des sports pour réaliser des "ateliers de la désinformation" dans son espace multimédia. « Bienvenue en Mélusie »<sup>8</sup> détourne, avec son accord, le site officiel de la communauté de communes du pays mélusin. « C'est un projet socio-éducatif en lien avec les écoles primaires, les collèges et les centres de loisir du territoire », précise Arnaud Stinès, animateur du réseau.

Bénéficiant de son « crédit éducatif », Arnaud Stinès confirme que « les indicateurs de confiance étaient au vert » pour obtenir l'aval de la communauté de communes. Le démarrage a duré 8 mois, puis le rapport de confiance s'est installé. « Aujourd'hui, c'est 40% de la fréquentation du portail officiel. »

## Des initiatives individuelles

Jean-Loup Roy, professeur de technologie au collège/lycée l'Hermitage à Maisons-Laffitte, a mis plusieurs années avant de faire accepter les « cartes heuristiques »<sup>9</sup> au sein de l'institution. Ces logiciels, qui permettent de visualiser un thème sous la forme d'un réseau d'information, s'avèrent des outils pédagogiques d'une grande richesse. « Un enfant de 11 ans peut entrer très simplement dans un espace d'information très complexe en appréhendant les concepts d'arborescence et d'organisation à partir de données, d'un questionnement, d'une recherche, d'un compte rendu, d'un exposé... » C'est par l'autoportrait que Jean-Loup Roy initie ses élèves aux vertus « heuristiques. » « On ne parle jamais si bien que de soi-même. »

## Des contenus en phase avec les préoccupations des jeunes

### Les bonnes pratiques

Les MémoTice sont de petites brochures éditées par le CRDP de l'académie de Versailles librement téléchargeables sur Ctoutnet. Ils s'adressent aux jeunes, aux parents, aux enseignants et chefs d'établissement pour les accompagner dans leurs usages citoyens des TIC. Le MémoTice « Valider l'info en ligne » donne des pistes pour chercher des informations, repérer les « bonnes infos » et savoir rester critique sur ce que l'on peut lire et visualiser sur Internet. Le MémoTice « Insupportable mon mobile ? » alerte les jeunes sur certaines pratiques qui peuvent déconcerter la communauté éducative... Parmi les autres thèmes : les blogs, les bonnes pratiques pour s'exprimer en ligne, le B2i..., et bientôt les réseaux sociaux.<sup>10</sup>

<sup>7</sup> id. op. cit.

<sup>8</sup> <http://www.cc-paysmelusie.fr/>

<sup>9</sup> Formalisé par Tony Buzan en 1971 sous le nom de « Mind Maps », ce concept de représentation arborescente des données permet de représenter visuellement des « cartes des idées ». Freemind, [www.inspiration.demarque.com](http://www.inspiration.demarque.com), [www.imindmap.com](http://www.imindmap.com), ou le site [www.mindmeister.com](http://www.mindmeister.com) en sont quelques-unes des applications.

<sup>10</sup> Pour consulter l'ensemble de ces brochures : <http://www.tice.ac-versailles.fr/-MemoTices.html>

« Le CLEMI mise sur l'intelligence des jeunes pour les éduquer aux médias », indique Loïc Bourdin, qui met en garde contre la diabolisation d'Internet, « notamment autour du filtrage. »

### Les dangers d'Internet

#### EPN de Huy en Wallonie (Belgique), une mise en situation pour sensibiliser aux dangers d'Internet

Ce discours est à l'opposé de celui que partage [l'Espace public numérique](#) (EPN) de Huy en région wallonne<sup>11</sup>. Pour Michel Jadot, le responsable, la frontière est ténue entre diabolisation et sensibilisation. « *En primaire, les élèves sont loin d'imaginer qu'il y a des menteurs dans le monde virtuel. On explique aux jeunes les attitudes de prudence à adopter lorsqu'on chatte, qu'on crée un blog ou qu'on utilise Facebook.* » Depuis 2001, l'EPN de Huy a mis en place un atelier d'éducation au multimédia baptisé "Je surfe malin", pour les 10-14 ans, en collaboration avec InforJeunes. « Mais c'est seulement depuis deux ans qu'il a pris son essor. *On donne aux jeunes les outils pour mieux se protéger, comme la charte familiale d'utilisation de l'Internet, les 10 recommandations à l'usage des enfants.* »

Des interventions dans les écoles d'une durée de 50 minutes mettent en évidence les problèmes éventuels que rencontrent les élèves. Au programme : sensibilisation à la pédophilie, le droit à l'image, la diffusion d'images ou d'albums photo confidentiels dans les blogs ou à travers l'utilisation des GSM à l'intérieur des établissements.

### La recherche d'information généraliste

Au CRIJ-Toulouse, l'objectif est différent. Il s'agit « *avant tout de mettre les jeunes en confiance* » à travers des critères de « *fiabilité* » et de « *pertinence* », explique Claire Lassagne. Le module d'accompagnement à la recherche sur Internet repose sur le « *savoir être et le savoir faire.* » Connaître la Netiquette, distinguer un .org d'un .com, vérifier la date de publication, les mentions légales, une adresse de contact de l'organisme... A la fin de la formation, un livret est remis avec une liste de sources de référence. Le candidat choisit lui-même ses sites, sur des thèmes qui recoupent les missions du CRIJ : emploi, vie quotidienne, loisirs, sports, vacances. « *Actuellement, le public est plus âgé, autour de 30 ans, souvent en recherche d'emploi. Les 16-25 ans sont envoyés par les missions locales.* »

### L'actualité politique

Chaque année, le CLEMI réalise une [revue de presse](#) des journaux lycéens par classement thématique<sup>12</sup>. « *Depuis 2002, on constatait l'appétit pour l'actualité politique* », observe Pascal Famery, responsable au CLEMI national des journaux scolaires et lycéens. En 2007, sur une proposition du journal Phosphore et du Mouv', le CLEMI a animé « *Le blog des présidentielles des 15-25* ». Dès la première semaine, le blog a publié au rythme d'un éditorial et d'un dessin par jour pour commenter la campagne présidentielle. Au total ce sont 103 éditos, 62 dessins, 660 commentaires, qui ont généré 31 000 visites, « *dans un environnement concurrentiel* », souligne Pascale Famery.

Les contributeurs, au nombre d'une cinquantaine, étaient des journalistes issus de 30 journaux lycéens de toute la France. Des jeunes « *à l'aise avec l'écrit* », « *impliqués dans la vie du lycée* », et qui « *exposent leur engagement* ».

### Être soi-même acteur de son apprentissage

Au croisement d'Internet et de la presse écrite, c'est d'abord une formidable expérience de vécu en termes de « *réactivité* », de réaction à chaud sur les débats. Au plan pédagogique,

<sup>11</sup> Pour plus d'informations : <http://www.epn-ressources.be/>

<sup>12</sup><http://www.clemi.org/fr/productions-des-eleves/journaux-scolaires/revues-annuelles-de-la-presse-scolaire-et-lyceenne/>

les conseils rédactionnels ont permis de préciser la frontière « *entre opinion politique et prosélytisme, entre le ton satirique et le non-respect des personnes, entre le point de vue argumenté et la diffamation.* »

### **Le Blog des présidentielles (CLEMI), apprendre à s'informer en informant les autres**

Les commentaires ont créé une véritable émulation au niveau de la rédaction. « *Plus ouverts, ils étaient postés par des lycéens, des jeunes, voire des militants politiques vigilants qui apportaient leurs arguments contradictoires.* »

« *Les rédacteurs se sont aperçus qu'il fallait s'informer pour apporter une argumentation solide. Ils se sont mis à rechercher des informations et à lire les journaux.* »

Cette expérience a été renouvelée avec le [blog lycéen](#)<sup>13</sup>, fondé sur les mêmes principes, mais plus généraliste.

### **L'actualité de proximité**

Ce cercle vertueux, on le retrouve dans le projet de Rur'Art. « *Le parti pris était que pour interroger les jeunes sur la validité des informations sur Internet, on pouvait passer par la pratique et par la fabrication d'informations* », explique Arnaud Stinès. « *En créant de toutes pièces des documents historiques ou en détournant de leur sens des archives existantes...* », ce sont les usagers qui sont les véritables contributeurs de ce projet.

« *Comment un territoire, son histoire, son patrimoine, sont-ils appréhendés et vécus par ses habitants ?* » Portail ludique, socio-artistique, « *Bienvenue en Mélusie* » oscille entre collecte d'informations, éducation à l'image et création. L'espace numérique de Rur'Art a un « *rôle d'initiateur.* » « *On travaille en relais avec les enseignants qui s'en emparent.* » En valorisant par exemple une WebRadio créée par des jeunes adolescents en centre de loisir.

### **L'autoportrait**

« *Apprendre aux élèves à se présenter, et bien sûr à se projeter dans l'avenir* », c'est l'objectif de l'autoportrait que Jean-Loup Roy demande à ses élèves de réaliser à partir d'une carte heuristique. Le mot « *projets* » associera par exemple les sous-branches « *court terme* », « *moyen terme* », « *long terme* », mais aussi « *je suis/ je ne suis pas* », « *j'aime/je n'aime pas* »... On illustre les mots ou les idées par des dessins, des images, voire par des liens hypertexte ou de la vidéo.

### **Jean-Loup Roy, professeur de technologie à Maison-Laffitte (78), intègre le logiciel dans son enseignement**

« *Aller retour entre la carte et le réseau. Il n'y a pas la peur de la « page blanche.* » Le « *brouillon* » est déjà organisé. La carte permet de « *penser en réseau* », d'explorer une notion, de mémoriser facilement, de rechercher et d'organiser les résultats des recherches. La carte est un outil de présentation, mais elle permet aussi de préparer un diaporama, la rédaction d'un livre, un compte-rendu de lecture, de visite, de voyage. »

L'affichage des cartes en classe donne lieu à une présentation orale. La confrontation des résultats fait naître des questionnements. Les savoirs sont fiables. La carte permet le travail collaboratif en TPE, la préparation d'un agenda ou d'un voyage... En conseil de classe, la personnalité d'un élève effacé peut parfois se révéler.

### **Quel est le bon code de bonne conduite ?**

Edicter des règles de bonnes pratiques, dispenser des formations continues, des exercices en milieu scolaire, constituent une approche éducative nécessaire, mais sans doute pas suffisante. C'est aussi dans la pratique du médium que se forge l'apprentissage, que ce soit à travers la pratique journalistique (Le blog des présidentielles), le détournement de site

---

<sup>13</sup> Le blog lycéen, <http://lyceen.blog.phosphore.com>

(Bienvenue en Mélusie), la pratique d'un logiciel (carte heuristique) ou les sites où vont les jeunes (« Surfez malin »).

## L'approche immersive

« Il y a des milliards de sites », déclare Michel Jadot, « mais les jeunes en choisissent 5 : MSN, les plateformes Youtube et Dailymotion, le jeu Dofus, les blogs, le téléchargement de musique et films ». Les jeunes ne font pas de recherches documentaires. C'est inutile de les amener là où ils ne vont pas. » En le plaçant d'emblée dans un salon de discussion qui lui est familier, l'EPN de Huy a choisi de mettre le jeune en situation d'immersion immédiate.

- **Déroulement du « jeux de rôle »** : chaque participant choisit un pseudo pour masquer sa propre identité, ensuite les élèves communiquent. Durant l'animation, des intrus (animateurs, professeurs) vont tenter de soutirer des informations personnelles, comme l'adresse, n°GSM, l'école, le club sportif, une photo, un rendez-vous. A la fin de l'activité, chacun se dévoile et le débat est lancé par rapport à ce qui s'est dit, les imprudences commises ou les bons réflexes.<sup>14</sup>

Michel Jadot note que les ados « se lâchent » dès les premières minutes. Ils oublient même l'enseignant qui est parfois présent physiquement à leur côté.

## La charte déontologique

Dans le blog des présidentielles, Pascal Famery avait deux difficultés à gérer : les dérives et l'autocensure. « Les premières semaines, on a passé notre temps à leur expliquer la différence entre « prosélytisme et opinion politique. » Pour y remédier, il a imposé aux jeunes journalistes « un cadre rigoureux » à travers « un cahier des charges précis. »

- les jeunes journalistes devaient « **s'exprimer à titre individuel**, et non pas dans le cadre de leur établissement. La signature portait la mention de leur établissement et du journal. »
- le cahier des charges reposait sur le cadre légal en vigueur : la « **charte des journalistes jeunes** »<sup>15</sup>, qui reprend les règles des professionnels, et la **circulaire 2002** qui permet de « rejeter les dérives partisans tout en privilégiant les opinion. »<sup>16</sup>

Seul l'animateur du blog était responsable de la totalité de son contenu. Les articles étaient validés par le CLEMI puis par Phosphore. « C'est à nous d'être garant du pluralisme, pas à eux », estime Pascal Famery. Ce dispositif était complété par un « *contrat d'accompagnement* » qui engageait les responsables du blog à rechercher avec l'auteur des « *reformulations possibles* » (moins de 5% des articles).

Support à ce cadre déontologique, la Carte de presse jeune, proposée par l'association Jets d'encre, a constitué à la fois un outil de labellisation et de valorisation.

## La charte tacite

Les contributeurs au site de désinformation « Bienvenue en Mélusie » sont eux aussi soumis à validation, ce qu'Arnaud Stinès appelle « *un verrou éditorial*. » « *Les contenus rédigés par les jeunes sont validés par la communauté de communes avant la mise en ligne. Mais jusqu'à présent, aucun n'a fait l'objet de censure par cette charte tacite.* »

<sup>14</sup> Source : EPN, « Je surfe m@lin », consulté en mai 2009, <http://www.epn-ressources.be/>

<sup>15</sup> La Charte des Journalistes Jeunes. Source : Association nationale Jets d'encre pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune, consulté en juin 2009, <http://www.jetsdencre.asso.fr/indexass.php?p=charte>

<sup>16</sup> « Les lycéens s'interdisent tout prosélytisme politique, religieux ou commercial, sans pour autant s'interdire d'exprimer des opinions. » Source : Ministère de l'éducation nationale, Vie lycéenne, Circulaire n° 2002-026 du 1er février 2002 relative aux publications réalisées et diffusées par les élèves dans les lycées, mise à jour le 20 mars 2008. Consulté en juin 2009, <http://www.vie-lyceenne.education.fr/cid20354/le-droit-publication.html>

## La formation du personnel éducatif

Au CIRJ-Toulouse, le CALIF propose également un module de certification en direction des animateurs de cyberbases ou du réseau d'information jeunesse, désireux de mettre en place ce projet dans leur propre structure.

Qu'il s'agisse de faire découvrir un logiciel (carte heuristique, navigateur Web), d'enseigner une pratique (journalistique, vidéo,...), et d'une manière générale, d'initier à « l'environnement numérique », ces activités requièrent des compétences que les enseignants n'ont pas forcément.

*« La nouvelle génération d'enseignants a son certificat Internet et informatique (C2i) qui permet de valider le brevet informatique et Internet (B2i) », indique Loïc Bourdin. « Les autres enseignants ont le choix entre l'auto-formation »... ou rien du tout. La motivation est « variable. » « Dans certains établissements les ordinateurs seront exclusivement utilisés par les professeurs de lettres. » Tout repose « sur l'envie d'utiliser cet outil. »*

Comme le souligne Evelyne Bévort (CLEMI national), l'objectif est de *« faire émerger une problématique d'éducation aux médias sur Internet au sein des établissements scolaires et de développer un outil permettant aux équipes éducatives de s'approprier cette éducation aux médias. »*

Le plan France numérique 2012 a fait de *« l'offre de formation accessible en ligne pour le personnel enseignant et les cadres de l'Éducation Nationale » « l'une des priorités du gouvernement. »*

Cette initiative ne doit pas faire oublier de faire jouer la complémentarité, à la fois en termes de maillage du territoire, de visée des publics, de définition des contenus et des approches pédagogiques.

Seule une action coordonnée de tous ces éléments peut créer cet *« environnement numérique de l'établissement scolaire »* susceptible de donner au jeune l'autonomie et la maîtrise des TIC, afin qu'il *« assume plus efficacement sa fonction d'éducation sociale et civique. »*